

SOLIGNAC



Avril 2009



Ensemble

SOMMAIRE

Le mot du Maire

P 1

Construction de classes

P 2

- Multi-accueil
- Achat d'un bâtiment

P 3

Travaux

P 4

Comptes rendus des
conseils municipaux

P 5

Au restaurant scolaire

P 6

Le Plan Local d'Urbanisme

P 7

Agglo : actualités

P 8 et 9

Histoire de l'Abbaye

P 10

Echos des associations

- Prévention Routière
- FNATH
- Culture et Loisirs Val de Briance
- Croix Rouge

P 11

Deux manifestations
d'importance :

- le 6 juin
- les Rencontres Photographiques

P 12

- Etat civil
- Infos pratiques

Commission de rédaction :
Yvette Aubisse, Anne-Marie Chatard, Robert Laffitte,
Fabrice Record, Colette Roubet
Responsable de la publication : Marie-Claude Naudon
Photos intérieures : Mairie de Solignac
Couverture : Alain Lefeuille
Conception - Publicité
BUREAU DE DESSIN
D. VALLE
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

Le mot du Maire



Un an de mandat vient de s'écouler.
Un nouveau printemps arrive avec son lot de travaux dans différents lieux de la commune. Vous avez dû vous en rendre compte !

Au sein de la nouvelle équipe municipale, les adjoints et quelques conseillers municipaux ont une grande disponibilité, ce qui est très précieux pour nous permettre d'avancer dans les projets, et je m'en réjouis.

Nous voulons réaliser des projets lourds, tels que :

- la construction de vestiaires au terrain de sport (en intercommunalité),
- le pôle jeunesse,
- la construction de locaux plus adaptés pour le personnel technique (garage),
- la réhabilitation du moulin,
- le réaménagement de la place.

Malheureusement, le temps consacré à la finalisation des dossiers et des demandes de subventions est très long. De plus, le coût des études préalables est impressionnant.

Des groupes de travail se sont réunis ou vont se réunir rapidement sur ces projets.

La création d'une quatrième classe à l'Ecole Val de Briance vient de nous être annoncée. Nous poursuivons, avec une attention toute particulière, le projet de construction d'un bâtiment modulaire (urgence oblige) dans cette école. Ce bâtiment sera dédié à deux classes et non à la garderie, comme prévu initialement, et devrait être opérationnel à la rentrée prochaine. Nous ferons le maximum.

Nous sommes dorénavant propriétaire du bâtiment qui se trouve à l'angle de l'avenue Saint Eloi et du chemin des Fossés. Notre souhait est d'en faire un « Pôle Jeunesse ».

Et l'ABBAYE, ou en est le projet ? J'ai demandé aux responsables de l'association qui le porte d'informer la population sur l'avancement du dossier.

Au secrétariat, depuis quelques temps, vous apercevez une tête nouvelle, il s'agit de Pierre. Il est venu prêter « main-forte » à nos secrétaires qui ont une charge de travail importante et ont accumulé un certain retard. De plus, nous nous sommes dotés d'un logiciel de classement et Pierre participera à sa mise en application. Il bénéficie d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) de six mois.

Nous venons d'élaborer notre budget, il vient juste d'être voté. Lors du bulletin municipal de juin, nous consacrerons un article sur le Compte Administratif 2008 et sur le Budget Primitif 2009.

Nous poursuivons notre action avec le même enthousiasme, vos remarques, vos suggestions sont les bienvenues.

Cordialement.

Yvette AUBISSE

Le multi-accueil, c'est pour bientôt !



Cette structure, destinée à accueillir les enfants de 2 mois ½ à 6 ans, ouvrira ses portes courant août. Elle est située à Solignac, sur la D 32, à l'entrée du Vigen.

Une réalisation intercommunale

Le projet, initié par les précédentes municipalités de Solignac et du Vigen, est le fruit d'un long travail de concertation et de prises de décisions dans le cadre du S.I.P.E. (Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance). Le syndicat a son siège à la mairie du Vigen.

Deux élus, Claude Laurent pour Solignac et Raymond Bardaud pour Le Vigen, suivent le chantier depuis mars 2008.

Achat d'un bâtiment

Une grange située à la sortie du bourg, face à la gendarmerie, appartenant à M. Georges GUYONNAUD, ancien maire de Solignac de 1977 à 1989, était à vendre il y a quelques mois.

Dans le cadre de notre «Politique Jeunesse», nous avons envisagé la création d'un «Pôle» permettant la mise à disposition de locaux destinés à des activités propres à l'enfance, l'adolescence, aux jeunes essentiellement. Ce bien immobilier nous semblait intéressant car situé en bordure de bourg.

La gestion

Plusieurs types de gestion étaient possibles : municipale, associative, délégation de service public. Par délibération, nous avons retenu la délégation de service public. C'est La Mutualité de la Haute-Vienne qui gèrera la structure pendant 4 ans, procédera au recrutement du personnel et à l'inscription des enfants.

Nous transmettrons au gestionnaire les demandes d'embauches et les dossiers de pré-inscriptions que nous avons reçus en mairies.

L'accueil des enfants

Ils seront inscrits soit à la journée, soit à la semaine, soit à la demande (quelques heures).

D'autre part, ces locaux pourraient être utilisés par notre «Accueil de Loisirs» qui, actuellement, ne dispose pas d'espaces suffisants en raison du succès qu'il rencontre.

Après réflexion, nous avons exercé notre droit de préemption urbain et acheté ce bâtiment.

Cet ensemble immobilier comprend une grange de 170 m² environ, incluant un petit appartement, sur 950 m² de terrain avec accès sur la route départementale 32 et possibilité d'accès sur le chemin des Fossés.

Afin d'avoir plus d'espace à l'arrière du bâtiment, nous envisageons d'acquérir une bande de terrain supplémentaire.

Un groupe de travail se réunira très prochainement pour lancer l'étude de ce projet.

La photo de ce bâtiment figure sur la page de couverture.

CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION A L'ECOLE VAL DE BRIANCE



Dès les premiers mois de notre mandature, nous avons étudié l'évolution des effectifs scolaires qui est continue depuis plusieurs années et qui va se poursuivre encore quelques temps.

Dans l'immédiat, et de façon urgente, nous avons à faire face à 2 problématiques :

- une garderie périscolaire à l'évidence trop exiguë (39 m²) et ne correspondant pas à un accueil des enfants dans de bonnes conditions ;
- la création d'un poste d'enseignant supplémentaire pour la rentrée de septembre 2009.

Dès l'automne dernier, sachant que la commune ne possédait aucune réserve foncière dans le secteur des écoles, nous avons lancé les premières études qui ont abouti à la prise de décision de construire un bâtiment de près de 140 m² sur le côté sud de la grande cour de l'école Val de Briance. Plusieurs options ont été analysées et, compte-tenu du respect des exigences techniques, réglementaires, architecturales ou pédagogiques ainsi que le peu de temps qui nous était imparti, la solution choisie s'est imposée à nous.

Cette extension comprendra 2 salles de classe (pour pallier à la création de poste et au déplacement de l'actuelle classe de CP), des sanitaires et une entrée, le tout entouré

d'un préau et d'un auvent sur toute la longueur de la structure qui sera de type modulaire pour la rapidité de construction. Nous avons opté pour une construction de qualité tant du point de vue technique qu'esthétique. Le coût avoisinera les 300 000 € ; des demandes de subventions sont déposées.

D'autre part, la garderie doublera sa surface en récupérant la salle actuelle de CP. Un nouveau mobilier sera mis en place afin que les enfants évoluent dans un environnement agréable pour jouer, lire ou faire leurs devoirs. Quelques travaux complémentaires seront réalisés, notamment une remise aux normes de l'installation électrique.

Le chantier sera opérationnel de fin avril à fin août et évoluera à proximité de bâtiments accueillant les enfants des écoles ou de l'accueil de loisirs. Cependant, tous ces travaux vont être parfaitement sécurisés, programmés et suivis en permanence par des professionnels expérimentés. La garderie, la gym, voire la sieste, pourront à certaines périodes être déplacées à la salle des fêtes ; pour la garderie, vous serez avertis à l'avance. Nous remercions les parents pour leur compréhension.

Nous travaillons au mieux pour qu'en septembre prochain, nous ayons une rentrée réussie !

Les travaux

Avec le printemps, les travaux se poursuivent sur la commune :



■ De nouveaux arbres sont venus embellir certains quartiers : à l'arrière de l'abbatiale, devant la gendarmerie, au niveau du stade, dans le quartier des Sarrazins.

■ L'éclairage public s'enrichit de nouveaux lampadaires au niveau du multi-accueil et du secteur du stade.

■ Le réseau de distribution d'eau potable est en cours de réaménagement le long de la départementale 32.

■ Quelques travaux d'assainissement sont en cours de réalisation dans le bourg.



Au pont, rive gauche, les rails de protection, qui ne sont pas très esthétiques, seront bientôt cachés par une haie de charmille.

L'enrochement du chemin le long de la Briance a été consolidé par le Syndicat Vienne Briance Gorre.



Les derniers conseils municipaux

A retenir

- Conseil du 17 décembre 2008 :

- Conseil exceptionnel compte tenu de la présence de M^{me} Asséta ILBOUDO, maire de LOUM-BILA, province de l'OUBRITENGA, une délégation du Burkina Faso étant en visite en Limousin.
- Désignation de l'architecte chargé du local de la garderie périscolaire : M. Laurent BILLAT, du cabinet OX architectures.
- Exercice du droit de préemption autorisé pour la grange Guyonnaud, située à l'angle de la rue des Fossés et de l'avenue Saint-Eloi, pour la réalisation d'un Pôle Jeunesse.
- Tarifs de location de la salle des fêtes : adoption d'un tarif préférentiel pour les habitants de Solignac et location gratuite, une fois par an, pour les associations de Solignac.
- Motion de soutien de la municipalité à l'activité du Centre Européen de Rencontre de La Borie qui vient de voir la création de sa Fondation validée par le Conseil d'Etat.
- Site Internet : après étude par la commission communication de différentes solutions, l'ensemble du conseil se réunira pour assister à la présentation, par Mr Mouveroux, directeur de Media Projets, de l'interface qu'il propose.

A l'issue du conseil, le verre de l'amitié a permis un échange de cadeaux entre M^{mes} Asséta Ilboudo et Yvette Aubisse.

- Conseil du 9 mars 2009 :

- Approbation à l'unanimité du compte administratif 2008 :

<i>Sections</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Fonctionnement</i>	<i>Mandats émis</i>	<i>RAR</i>	<i>Titres émis</i>	<i>Reports</i>
	802 046,49		1 179 161,91	7 934,34
<i>Investissement</i>	191 065,30	61 749,00	430 026,00	157 244,11
<i>TOTAUX</i>	1 054 860,79 €		1 774 366,36 €	

- Signature de la convention cadre avec le Département et l'Agglo approuvée pour l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) du sentier dit «sentier de la Briance». Le «sentier saveurs et loisirs» va faire l'objet d'une modification de tracé notamment vers le site de La Borie, en vue d'obtenir dès que possible son inscription.
- Après clôture du Conseil, la parole est donnée à l'assistance : une question sur la multiplication excessive des pigeons va conduire la municipalité à chercher des solutions en concertation avec l'Agglo.

Au restaurant scolaire



Gérard, en tant que cuisinier du restaurant scolaire, pourrais-tu nous dire quelques mots sur la fréquentation ?

Quand je suis arrivé en juin 2006, on faisait 90 repas de moyenne. Aujourd'hui, en 2009, on a atteint les 130 repas journaliers.

Pour assumer la restauration, pourrais-tu nous présenter rapidement l'équipe qui t'entoure ?

Sylvie s'occupe beaucoup de la salle et me remplace en cas d'absence. Murielle, Mylène, Geneviève et Christelle assurent le service et la surveillance des enfants.

Et la commission des menus ?

Depuis un an, à la demande des parents d'élèves, une "commission menus" se réunit une fois par mois avec 2 représentants des parents d'élèves, 2 représentants de la municipalité et moi-même.

Pour l'avenir, à quelles évolutions penses-tu pour améliorer le service de restauration ?

La progression est telle qu'il faudrait, à l'avenir, envisager l'agrandissement du restaurant scolaire. Dans l'urgence, dès la rentrée de septembre, 2 services bien distincts pourraient être organisés, avec un temps de remise en état de la salle de l'ordre de 20 minutes. Un deuxième point pourrait être étudié, ce serait la possibilité de collaborer avec des producteurs locaux en vue d'améliorer la qualité des repas.

Gérard, parlons maintenant du nouveau four...

Suite à mes conseils, la municipalité a décidé d'investir dans un four mixte programmable pour les cuissons ventilées, à vapeur et/ou classiques.

Il a coûté environ 8 200 € avec l'installation électrique, est-ce que tu penses qu'il va s'amortir rapidement ?

A moyen terme, oui. Les mises en température sont beaucoup plus rapides qu'avec les 2 fours à gaz existants, donc moins de consommation d'énergie. Le four mixte ayant une capacité plus importante, il permet de cuire plus d'aliments en un temps inférieur. Nous avons également beaucoup moins de perte de poids des aliments à la cuisson, d'où des économies sur les matières premières.

Qu'est-ce que cela change dans ton travail et dans la qualité des préparations ?

Mon travail est facilité car ce four est en hauteur et l'on peut surveiller la cuisson sans ouvrir la porte. Je peux programmer 2 cuissons différées et faire cuire les viandes, à la sonde, à cœur, ce qui me permet d'avoir une cuisson régulière et moelleuse. De façon générale, tous les aliments mis en cuisson le sont de façon homogène, d'où une qualité nettement améliorée. Je peux dorénavant réaliser de nouvelles pâtisseries, ce qui satisfait les enfants.



LA RECETTE DU CHEF Mille-feuilles italiens

Ingrédients pour 4 personnes

- 1 filet mignon de porc
- 2 aubergines
- 2 tomates
- 200 g de mozzarella
- thym, huile d'olive, sel et poivre

Coupez le filet mignon, les aubergines, les tomates et la mozzarella en tranches.

Faites dorer la viande avec l'huile d'olive, assaisonnez et saupoudrez de thym.

Grillez les aubergines dans l'huile.

Sur une plaque allant au four, montez les mille-feuilles de la façon suivante : 1 tranche d'aubergine, 1 de tomate, 1 de viande, 1 d'aubergine et 1 de mozzarella.

Enfournez à 160° pendant 20 minutes.

Le PLU, c'est QUOI ?

Le Plan local d'urbanisme :

La loi SRU a doté les communes d'un outil d'aménagement en remplacement du plan d'occupation des sols (POS). Le PLU a pour objet de définir le droit des sols mais il intervient aussi concrètement sur l'urbanisme, l'habitat et l'environnement.

C'est un document qui comprend :

- **le rapport de présentation** qui analyse l'état de l'environnement, établit un diagnostic et explique les choix retenus.
- **le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** qui définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble de la commune.
- **les orientations d'aménagement** qui précisent une option d'aménagement. Les permis de construire déposés devront être compatibles avec ces orientations.
- **les documents graphiques** qui couvrent la totalité de la commune.
- **le règlement** dont les articles fixent les règles générales d'utilisation des sols.
- **les annexes** : servitudes diverses, zone inondable...

Les grandes étapes du PLU de SOLIGNAC :

31 mai 2006 : le conseil municipal prescrit le PLU.

19 septembre 2006 : l'étude est confiée au cabinet CIRCOM.

24 septembre 2008 : approbation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en conseil municipal.

22 janvier 2009 : présentation au public du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) par le cabinet CIRCOM.

février 2009 : première présentation du projet aux personnes publiques associées (Préfecture, Chambre d'Agriculture, ABF...).

30 mars 2009 : projet du PLU arrêté en conseil municipal.

septembre-octobre 2009 : enquête publique du PLU.

novembre-décembre 2009 : analyse du rapport du commissaire-enquêteur.

fin 2009 : approbation du PLU par le conseil municipal.

début 2010 : mise en application du PLU.

ENVIRONNEMENT

Compost de Printemps

Comme chaque année, **une distribution gratuite de sacs de compost** est proposée sur les 9 déchèteries communautaires, dès le 1^{er} apport de déchets verts.

Elle se déroulera du **2 mars au 3 juillet inclus**, aux jours et heures d'ouverture des déchèteries.

Ci-joint, vous trouverez un tract vous informant d'une réunion publique sur le compostage individuel (y compris vente de composteur).

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, Limoges Métropole s'est doté d'un **S.P.A.N.C.** (**S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif) qui exerce le contrôle des installations nouvelles et des assainissements existants.

Courant 2009, les assainissements non collectifs de Solignac vont être contrôlés. Ce contrôle est obligatoire et gratuit, Limoges Métropole prenant cette 1^{ère} visite à sa charge (par la suite, il aura lieu tous les 4 ans et sera à la charge du particulier). Il permet de vérifier que l'ensemble des ouvrages est bien entretenu et conservé en bon état de fonctionnement.

Voici comment va se dérouler l'opération :

- **Un avis** est notifié au propriétaire 15 jours à 3 semaines avant la visite.

Visite de la Centrale Energie Déchets et du Centre de Recyclage

Jeudi 19 février, les élus communautaires étaient conviés à la visite de ces deux établissements. Ils ont pu découvrir **des équipements performants et modernes** d'une filière quasi complète pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement. Plusieurs élus de Solignac ont participé à cette visite.

- Le propriétaire doit mettre à disposition du contrôleur tout document relatif au système d'assainissement (plan, bons de vidange...).
- Il doit rendre accessible l'installation (regards).

Deux ou trois mois après la visite, il recevra un rapport. Trois mentions seront possibles :

- Installation satisfaisante.
- Installation nécessitant quelques modifications.
- Installation à l'origine d'une pollution ou d'un problème de salubrité publique. Dans ce cas, le rapport sera transmis au Maire qui devra demander la réhabilitation du dispositif.

Pour plus d'informations :
<http://www.agglo-limoges.fr>

Bref historique de l'Abbaye

par Edmond LAUBAT

Il ne me paraît pas exagéré de dire que l'histoire de notre cité commence avec celle de l'abbaye, qui en constitue le cœur, bien sûr, avec l'abbatiale. Cette histoire aurait pu être bien différente, si aux environs de l'an 590, Eucher et Terrigie n'avaient donné naissance à un enfant qu'ils prénommèrent Éloi, c'est-à-dire «le choisi», car un vénérable prêtre avait prédit : «qu'il deviendra un homme saint, qu'il sera l'élu de sa nation et qu'on le nommera un prêtre illustre dans l'Église du Christ.» Ceci se passait à Chaptelat, chacun l'avait compris. Nous passons sur une partie de la vie d'Éloi, intéressante par ailleurs et en tous points exemplaire, pour le retrouver conseiller du roi Dagobert 1^{er} qui, malgré les exhortations de son ministre, se livrait sans retenue à ses passions souvent répréhensibles. Le roi reconnaissait néanmoins les grandes qualités d'Éloi et lui accordait une totale confiance. C'est donc très facilement qu'il en obtint de généreuses fondations. C'est ainsi que le roi lui accorda la terre où se trouvait l'antique et florissante villa gallo-romaine de «Solemiacus» : «Qu'il plaise à votre Majesté m'accorder ce lieu, afin que je puisse dresser et construire une échelle, par laquelle vous et moi montions au ciel.». Il ne s'agit pas d'une légende, mais d'une réalité historique, attestée par un document, la charte de fondation de l'abbaye, signée le dixième jour des calendes de décembre, la dixième année du règne de Dagobert 1^{er}, soit le 22 novembre 632. Cet acte compte 20 signatures d'évêques, et bien sûr, celle d'Éloi. Ce n'est pas pour lui qu'Éloi a désiré cette terre, mais pour y fonder un monastère qui soit à la fois un asile de paix, «une école d'art et de vertu». Tout aussitôt, Éloi se dessaisit au profit du monastère de Solignac et place à sa tête l'abbé Remacle avec comme recommandation d'observer «exactement la règle des bienheureux Pères saint Benoît et saint Colomban». Remacle dirigea le monastère de Solignac pendant environ 14 ans et sa réputation de sainteté était telle qu'il fut nommé, par Sigisbert II, gouverneur de l'abbaye de Cougnon (aujourd'hui au Luxembourg) et chargé de fonder les abbayes de Stavelot et Malmédy. C'est là que prend racine notre jumelage avec Stavelot... C'est donc une très longue histoire, mais il me paraît intéressant de savoir que dès ces dernières fondations, il y eut des échanges de moines entre ces deux abbayes et Solignac. Puis, Remacle fut mis à la tête de l'évêché de Maëstricht, où il ne resta que onze mois avant de se retirer à Stavelot.



La porte Saint Jean

L'abbaye est donc lancée, premier monastère bénédictin du limousin, les moines sont très nombreux, et la renommée de piété et de sainte observance de la règle monastique se répand dans le royaume, faisant de ce monastère une référence dans l'Église du royaume. Mais Solignac est également célèbre par le travail habile des moines dans les arts du feu : métaux, orfèvrerie, émaux... C'est pourquoi, autour de l'abbaye s'aggrège tout un peuple d'artisans bénéficiant de leur savoir-faire.

Les temps ne sont pas sûrs et, entre les invasions des Sarrasins et des Normands, le monastère est mis à sac quatre fois en deux siècles. A partir du XI^{ème} siècle, l'environnement s'améliore et l'abbaye reçoit des dons très importants. L'abbatiale est consacrée en 1143. La première moitié du XIII^{ème} siècle connut des troubles et des révoltes des habitants de Solignac contre l'abbé qui percevait des dîmes exagérées. Le monastère fut envahi et pillé et du bois fut coupé sur ses

terres pour réaliser les fortifications de la ville. Le calme ne revint qu'en 1247, lorsque les habitants purent racheter à l'abbé les droits qu'il avait acquis du vicomte de Limoges, ce qui les dispensa de payer ces redevances. La cause du conflit se trouva de ce fait supprimée.



Arrivons à la guerre de cent ans. Malgré les privilèges et les franchises nouvelles dont Charles V gratifie le monastère, ce dernier en ressent les contrecoups et des chocs très rudes... Les anglais sont en Périgord, ils occupent Excideuil, Limoges est menacée. Le traité de Brétigny livre le Limousin au roi d'Angleterre, Solignac passe sous la domination anglaise mais obtient malgré tout des lettres de sauvegarde du roi Édouard III. En 1370 Solignac revient à la France et Charles V confirme les privilèges accordés par le passé. Malgré tout, les troubles sont nombreux, provoqués par les bandes de pillards en provenance de Châlus... L'abbaye redevint prospère et, grâce à de nombreux dons, elle reconstitua son fonds de reliques jadis anéanti par les Normands. En 1517 fut nommé, par le roi, le premier abbé commendataire, Guillaume Barton de Montbas. Souvent, le principal souci de ces abbés n'était pas la vie religieuse, (la plupart d'entre eux n'était pas moine) mais la production de biens et de richesses, concourant à leur enrichissement personnel. Le relâchement de la vie religieuse devint de plus en plus sensible... Un désastre, énorme pour une abbaye de cette époque, se produisit en 1569. Les Calvinistes déferlèrent sur Solignac, pillant la ville et l'abbaye, rassemblant dans l'entrée de l'abbatiale tout ce qu'ils trouvèrent comme mobilier d'église et surtout comme reliques et ils firent brûler tout cela. Les Limousins, attachés aux «Ostensions septennales» comprendront combien le malheur fut douloureusement ressenti. Vers 1574, le monastère tomba entre les mains des Huguenots. Ce furent, André vicomte de Bourdeilles et le seigneur de Pierre-Buffière qui nommèrent successivement comme «abbé» Antoine Boudon et Pierre Belut qualifiés de «loups» ! En 1615, l'abbé Jean Jaubert de Barraud passa un concordat avec l'abbaye de Saint-Augustin-Limoges, pour aboutir en 1619 à l'introduction de la réforme de Saint Maur et à une reprise de la vie religieuse conforme à la règle de saint Benoît. A noter la création de la confrérie du Saint Rosaire, dans le monastère, à la date de 1625. Entre 1720 et 1750 furent construits les

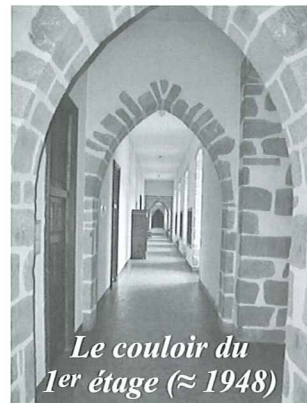


La charpente de 1747

bâtiments actuels de l'abbaye, sauf l'aile ouest dont il sera parlé plus loin. Cependant, même l'esprit révolutionnaire commence à pénétrer les murs de l'abbaye. Le roi Louis XVI, dont les bulles sont datées des calendes d'août 1787, nomme le dernier abbé de Solignac, le soixante-quinzième : Armand de Foucault.

Le 30 avril 1790, la municipalité de Solignac, sur ordre de la Révolution, procède à l'inventaire du mobilier et du trésor de l'abbaye et les 14 derniers moines sont dispersés. L'abbaye devient alors prison pour les religieux et prêtres réfractaires qui sont ensuite déportés sur les pontons de Rochefort et à Cayenne. Ce fut le cas de Mathieu Jonchade, curé de la paroisse Saint Michel de Solignac. La fondation faite par Saint Éloi, d'une abbaye bénédictine, s'arrête là. Voici qu'en 1810, Anne-Julie de Bouillon de La Tour d'Auvergne, «camouflée» sous le nom de Madame Sainton, ouvre, dans l'abbaye, sous le patronage de l'évêque de Limoges, une maison d'éducation religieuse pour jeunes filles d'origine noble qui durera jusqu'en 1816.

Nous abordons maintenant l'époque quasi contemporaine, puisque de 1824 à 1934, l'abbaye devient fabrique de porcelaine. Les plus anciens parmi nous s'en souviennent et pourraient en parler bien mieux que moi. Les religieuses du Saint



Le couloir du 1er étage (≈ 1948)

Enfant Jésus y tiennent une maison de repos pour les publicistes chrétiens. Puis c'est la guerre qui voit arriver en 1939 l'école normale d'Obernai qui restera jusqu'à la fin du conflit. La Congrégation missionnaire des Oblats de Marie Immaculée achète l'abbaye en 1945, y construit l'aile ouest, réalise le souterrain qui passe sous la rue des remparts et, surtout, forme pendant 25 ans les missionnaires qui partent de Solignac en mission pour l'évangile jusqu'aux extrémités de la terre. Édouard Molinaro en fera un court métrage très émouvant : «Demain nous partirons». Les vocations se raréfiant, le scolasticat quitte Solignac et l'abbaye devient maison d'accueil, de 1971 à 1993. Cette activité cesse et c'est en 1996 que la communauté charismatique «Le Verbe de Vie» vient occuper l'abbaye, jusqu'au 15 octobre 2004.

Depuis cette date, il est recherché une possibilité de reprise de vie dans cet ensemble architectural exceptionnel. Cette histoire, même très résumée, nous permet de garder un réel espoir, car l'abbaye «en a vu d'autres...». Et souhaitons que Saint Éloi continue de veiller...

Echos des Associations

Prévention routière

Cette association animera une séance gratuite consacrée aux seniors (à partir de 55 ans) sur le thème :

Poursuivre la conduite malgré l'âge avançant

Elle proposera une batterie de tests sur les réflexes et la vue.

Rendez-vous :

**Mercredi 13 mai à 14h30,
Salle des Fêtes de Solignac**

Culture et Loisirs Val de Briance



croix-rouge française

Délégation de Solignac

Depuis novembre 2008, l'association CROIX-ROUGE de SOLIGNAC, qui a compétence sur 21 communes du sud-est du département, s'est dotée d'une nouvelle équipe :

Président : Alain ROUFFY
Vice-Président : Claude OYARSABAL
Secrétaire : Pascaline LALLET
Trésorière : Lysiane VILLESSOT
Trésorier Adjoint : Jacques OUAGNE

Cette nouvelle équipe a déjà bien travaillé sur le plan des actions à mener au cours de l'année 2009.

La première mission fixée par le nouveau Président est la nomination d'un délégué par commune. Ce délégué entretiendra des contacts réguliers avec l'assistante sociale du secteur afin de cerner au mieux les besoins

FNATH

«Face aux accidents de la vie, vous n'êtes plus seuls, la FNATH est là pour vous aider !»

La FNATH assure ses missions, avec son service de conseil et de défense, auprès de ses adhérents dans des domaines très variés. Pour améliorer le quotidien des accidentés de la vie, une nouvelle prestation a été créée : **FNATH - Services**.

Contact :

Annie Sidobre **05 55 06 09 47**

Permanences juridiques :

Le 2^{ème} mercredi du mois, de 13h30 à 15h,
Salle Vienne Briance - Condat-sur-Vienne

Le 29 mars 2009 a eu lieu le "Parcours du Cœur" à Solignac. La Fédération Française de Cardiologie a une nouvelle fois confié l'organisation de cette manifestation à Culture et Loisirs Val de Briance.

Ainsi, plusieurs dizaines de randonneurs ont pu découvrir les chemins de randonnées de la commune.

Si vous êtes intéressés par les activités de Culture et Loisirs Val de Briance, vous pouvez contacter les responsables des animations suivantes :

Animation bibliothèque :

Anita MARQUET - **05.55.00.47.86**

Gymnastique adulte ou senior :

Pascale TUYERAS - **05.55.00.43.62**

Cyclo : Gilbert CRUVEILHER

Randonnée pédestre :

Michel CANON - **05.55.00.51.70**

de celles et de ceux qui peuvent être dans le besoin ; il pourra éventuellement se rapprocher et collaborer avec les Centres Communaux d'Action Sociale. Il pourra s'entourer de personnes volontaires pour agir en cas d'événements importants.

La deuxième mission est de recréer un « vestiaire » sur SOLIGNAC. Un nouveau local, 16 rue François Perrin, va ouvrir ses portes prochainement. Des démarches ont été réalisées pour trouver des vêtements en bon état. Un stock a déjà été constitué. Si vous avez des vêtements en bon état, vous pouvez appeler la responsable du vestiaire au 06.03.07.37.25, ou les porter directement à la CROIX-ROUGE, aux heures d'ouverture des bureaux.

La troisième mission est l'organisation d'un voyage de 2 jours au FUTUROSCOPE, les 26 et 27 mai, pour une trentaine d'enfants déficients mentaux de l'IME René Bonfond d'Eyjeaux.

La distribution alimentaire se poursuit grâce à la banque alimentaire. D'autres actions seront menées.

Dans ce contexte difficile dans lequel nous vivons, merci à tous nos bénévoles qui se mobilisent.

Deux manifestations d'importance

LE 6 JUIN, SOLIGNAC FÊTE SAINT ELOI

Dans le cadre des 71^{èmes} Ostensions septennales (Ostensions de Chaptelat du 7 juin prochain), Solignac sera le centre d'une journée culturelle et européenne, le samedi 6 juin 2009.

L'animation de cette journée aura lieu dans le bourg, dans l'abbaye et dans l'abbatiale. Un programme très riche, de 10 h à 16 h, où chacun pourra se rendre à son gré, sera proposé avec animations d'ateliers, expositions, conférences, visites, tables rondes ainsi qu'un concert exceptionnel, à 21 h, dans l'abbatiale, autour des musiques de l'an mil, avec le groupe ABSALON.

Journée d'autant plus européenne que les Ostensions Limousines et le culte de Saint Eloi attirent des représentants de nombreux pays d'Europe ! A Solignac, nous accueillerons donc ce jour-là des représentants de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche ... et de la Confrérie EURELOY (Fédération des confréries de Saint Eloi en Europe). Nos amis de Stavelot (jumelée avec notre commune) se réjouissent d'être présents parmi nous pour cet événement.

La préparation de cette journée du 6 juin a été l'occasion de rencontres et de projets entre des organismes très différents : la Confrérie de Saint Eloi, les associations "Renaissance de Solignac Le Vigen", "Office de Tourisme de Solignac" et "Comité de Jumelage de Solignac", les paroisses "Saint Benoit" et "Saint Eloi", les municipalités de Solignac et Chaptelat.

Le programme de cette journée est joint à ce bulletin.

Les Rencontres Photographiques de Solignac (22^{ème} année), du 12 au 21 juin 2009.

Thème : "Documenter" sensiblement le territoire.

Les cinq artistes invités de ces Rencontres nous proposent, au travers de leurs créations photographiques, comme une nouvelle façon de "cartographier" le territoire de façon sensible, artistique et plastique :

- Pierre BIDART "Aux indiens" (Périgord noir)
- Thierry DUBREUIL "Esprit de l'arbre" (Paris Les Buttes Chaumont)
- Mathilde FRAYSSE "Portraits-Jardins" (Lot et Garonne)
- Caroline PANDELE "Errances" (Hôpital de Lannemezan)
- Jean-Paul RUIZ "Géotopoé(h)tique du paysage" (Creuse – Corrèze – Haute-Vienne)

Horaires d'ouverture des expositions (entrée libre) :

Du lundi au vendredi, de 15h à 19h

Samedi et dimanche, de 14h à 19h

- **Vernissage, le vendredi 12 juin, à 18h30**, à la salle des fêtes.

- **Conférence projection**, par les artistes invités, le samedi 13 juin, à 16h (entrée libre), à la salle de conférence de la maison du syndicat des eaux (près du stade).

Accueil des classes des écoles de Solignac et Le Vigen, durant les Rencontres, pour des visites commentées des expositions.

Renseignements et réservations pour des visites commentées en groupes :

Galerie l'œil Ecoute : **05 55 32 30 78**

Association.œil.ecoute@cegetel.net



Etat Civil

Naissances

07 janvier	MAGAUDOUX Estelle Madeleine Léonie	La Jouvie
05 mars	PENOT Paul	Chervais
13 mars	TERRIEUX Eloïse Manon	Lot des Ecoles
13 mars	LEPERS Louis Bertrand Yves	Fontaines de Pouzol
18 mars	FERNANDES Hugo Nicolas Mario	Les Gallands



Décès

27 décembre	FRUGIER Jean-Noël	Ventaud
08 janvier	NEËL Noah Lilian Even	Bellevue
14 janvier	EMERY Georges Jean	Villebon
17 janvier	LAGORCE Léonie veuve FAUCHER	Avenue d'Obernai
16 février	MALESSET Suzanne veuve PASQUET	Lot Val de Briance
02 mars	VALADE Denise épouse BAURY	Le Pré St Yrieix

Infos pratiques

CIRCULATION

Depuis le 2 mars dernier, la vitesse des véhicules est limitée à :

- **30 km/h** dans la traversée de l'agglomération de SOLIGNAC (des panneaux sont implantés aux différentes entrées du bourg),

- **50 km/h** sur la VO 19 au niveau du lieu-dit Les Vignes entre le transformateur et l'entrée du village.

UTILISATION DES TONDEUSES A GAZON

Afin d'éviter une réglementation trop restrictive, nous vous invitons à **respecter vos voisins** : ne tondez pas trop tôt le matin, pendant les repas et le dimanche après-midi.



La prochaine collecte des
ENCOMBRANTS MENAGERS
aura lieu le **jeudi 18 juin**.

N'oubliez pas de vous inscrire auprès des secrétaires de la mairie avant le jeudi 11 au **05 55 00 50 09**.

DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS



La divagation de ces animaux est **interdite sur la voie publique**. Nous invitons les propriétaires à les surveiller afin de **respecter l'environnement** (déjections sur les trottoirs, poubelles renversées...) **et la tranquillité publique** (risques d'accidents, aboiements...). Nous vous rappelons qu'en cas d'abus, les animaux errants pourront être saisis.

Produits en vente dans votre supermarché
(Rayon Charcuterie - Traiteur)

Lise Robert

Fabricant de Pâtisserie Charcutière

LIMOGES

Tél. : 05 55 01 51 63

Fax : 05 55 50 30 44

E-mail : lise.robert@wanadoo.fr

Site : www.liserobert.com



- ◆ Maçonnerie neuf & rénovation
- ◆ Découpe et carottage d'ouvrages béton
- ◆ Travaux spéciaux
- ◆ Spécialiste béton cellulaire depuis 1999.

COLLECTIVITÉS - PROFESSIONNELS - PARTICULIERS

Avenue de la Gare - 87110 SOLIGNAC

Tél. 05 55 00 51 41 - Fax 05 55 00 65 43

ELEVAGE D'AcY



CENTRE EQUESTRE & PONEY club dès 4 ANS
PENSIONS . LEÇONS . BALADES . DÉBOURRAGE

ELEVAGE ET VENTE de CHEVAUX de SPORT
Anglo Arabe / Selle Français

"Les Vignes" 87110 Solignac

05 55 00 98 37 / 06 50 19 01 62

Site : elevage-d'acy.com - E-mail : eb@acl87.fr



- entretien - réparation - tôlerie - peinture
- conseil et aménagement d'équipements spéciaux
- de conduite de transfert et de transport
- spécialiste de la voiture automatique
- achat/vente véhicules neufs et occasions

Zone commerciale de la Valoine - Limoges Sud

7, allée Bréguet - 87220 FEYTIAT

tél. : 05 55 06 35 65 - fax 05 55 06 35 41

http://www.espace-auto-de-la-valoine.com



PEINTURES - PAPIERS PEINTS - REVETEMENTS DE SOL - PARQUETS - TISSUS - DECORATION - CONFECTION

DELZONGLE
Toute la Dico

Une équipe de professionnels
100% à votre service !

- CARTE PRIVILEGE
- PRÊT DE COLLECTIONS
- CONSEILS A DOMICILE GRATUITS
- ASSISTANCE TECHNIQUE GRATUITE
- LIVRAISON GRATUITE
- CHEQUES FIDELITE

■ NOUVEAU !

Pour vos Confections sur mesure
notre ATELIER :



DELZONGLE LIMOGES

48 Avenue du Général Leclerc - Tél. : 05.55.35.03.03

du lundi au samedi
9h-12h et 14-16h



**LACORRE
LOCATION**

- TRAVAUX PUBLICS
- BATIMENT
- JARDINAGE

3-5, allée Bréguet - Parc Commercial de la Valoine - LIMOGES SUD - 87220 FEYTIAT
Tél. 05 55 06 27 04 - Fax 05 55 31 26 92 - E-mail : Bureau@lacorrelocation.com
LA LOCATION POUR LE PROFESSIONNEL ET LE PARTICULIER

Rex-Rotary
Créateur de solutions numériques

La force d'un réseau
direct exclusif



1 rue Jean Nouaillier

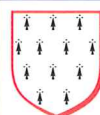
87000 Limoges

Tél. : 05 55 34 86 86

Fax : 05 55 34 86 89

www.rex-rotary.fr

Email : rrfr.limoges@rex-rotary.fr



**TAXI-BUS
DE LA BRIANCE**

Sarl au capital de 25.000 euros

Transports de personnes et enfants handicapés

Centre Funéraire du Limousin

Organisation complète des obsèques

Contrats obsèques

Pont Rompu - 87110 SOLIGNAC

Tél. : 05 55 00 56 28

Courriel : taxis.bus.briance@free.fr



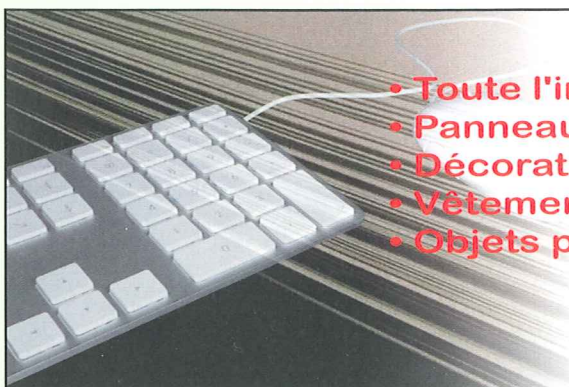
**BUREAU DE DESSIN
VALLÉ Didier**

- Toute l'imprimerie
- Panneaux ; Enseignes
- Décoration de véhicules et de vitrines
- Vêtements personnalisés
- Objets publicitaires

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX

Tél. : 05 55 70 32 84 - 06 77 83 61 21

Fax : 05 55 70 48 36 - E-mail : valle.d.pro@wanadoo.fr



Nouveau Propriétaire / Nouveaux Services

**pressing du
Pont St Martial**

Patricia Lereclus

05 55 30 72 45

le lundi de 15h00 à 19h00
du mardi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
le samedi de 8h00 à 12h00



Un service de qualité

- Repassage au poids
- Repassage chemises
- Pressing
- Blanchisserie
- Petites retouches
- Couettes
- Cuirs
- Daims
- Rideaux
- Tapis

**16, rue de Nexon
87000 LIMOGES**

(à la sortie de la place Parbelle, direction Condat)



Stéphane FRATH
Dépannage et entretien chauffage

Fioul et gaz toutes marques

Petite et moyenne puissance

Ramonage et régulation



La Foresterie - 87220 BOISSEUIL
Tél. 05 55 35 53 63 - Port. 06 69 40 84 85

**ARTISAN
BOULANGER**

*Ronde
des Pains*

**Nathalie et
J.P. ARNAUD**



**84, avenue St Eloi
87110 SOLIGNAC
05 55 48 67 09**

EURL ERIC MIGOT

Professionnel du chauffage électrique



bleu ciel

Les Hauts d'Envaud
87110 SOLIGNAC

Tél. 05 55 00 41 55 - Mobile 06 76 28 19 41



Hôtel Saint Eloi

Récompensé par l'attribution
de 3 cocottes,
prix Logis de France,
pour la qualité de sa table.

Votre restaurant gastronomique.

Ouvert du mardi au vendredi midi et soir,
le samedi soir et dimanche midi.

**15 chambres tout confort,
Salle de Réunion.**

Tél. 05 55 00 44 52



**Boucherie - Charcuterie
Traiteur**



Ludovic LAFARGE

**Spécialités Saucisserie
Charcuterie Maison**

59, avenue Saint-Eloi - 87110 SOLIGNAC
Tél. : 05 55 00 51 34 - Port. : 06 83 74 06 45



MENUISERIE

Daniel LACHAUME

Artisan Menuisier

Envaud - 87110 SOLIGNAC

Tél. 05 55 00 57 53 (après 18 h)

**Fourniture et Pose
ou Pose seule**

- Menuiseries Extérieures
(Bois - PVC & Alu)
- Menuiseries intérieures
(Portes, Placards, Parquet, Escaliers, ect...)

Fabrication de produits d'hygiène et d'entretien



S.A.R.L. au capital de 95 000 €
La Condamine
87110 SOLIGNAC

Tél. : 05 55 00 63 43 - Fax : 05 55 00 65 70 - www.solibio.com

- **Insecticides naturels
chiens et chats**
- **Dégrippant**
- **Traitement du bois**
- **Anti-poux**
- **Fabrication d'accessoires
pour fosses septiques**
(filtres anti-odeur, additifs en poudre)

ABBATIAL Immobilier

Jean-Christophe LAPOUMEROULIE

L'Agent Immobilier de votre commune

VENTE - LOCATION - GESTION

Estimation immobilière gratuite

Les Vialards - 87110 SOLIGNAC

06 75 23 98 24

22, rue de la Mauvendièrre - 87000 LIMOGES

05 55 32 98 16

abbatial.immobilier@orange.fr

BC MOTO

28, avenue du 11 novembre
87110 SOLIGNAC
Tél. 05 55 00 57 99
Fax : 05 55 00 45 87

**Du mardi au samedi de
9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00**

Vente-réparation toutes marques
Soudures alu-cylindre, plastique
Réparation de carénage
Marbre laser - Peinture - Pneus - Amortisseur
Réparations sans rendez-vous : plaquettes de frein, vidange, kit chaîne



BCMoto.fr